

Décision

Générale

modern

Décision n° 89-0033/PR/EN portant ouverture de la session 1989 de l'examen professionnel d'intégration dans le cadre des maîtres et des maîtres . principaux de l'enseignement de l'arabe

n° 89-0033/PR/EN

Ministère
Ministère de l'éducation nationale

Date de publication
16 janvier 1989

Numéro JO
n° 2 du 31/01/1989

Date du numéro
31 janvier 1989

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

il est ouvert une session de l'examen professionnel d'intégration dans le cadre des maîtres et des maîtres principaux de l'enseignement de l'arabe. Le registre d'inscription à cet examen sera ouvert du 4 janvier au 25 janvier 1989. . Les épreuves théoriques écrites d'admissibilité se dérouleront dans les locaux de l'Inspection primaire de Djibouti le mardi 28 février 1989. L'épreuve théorique orale d'admissibilité aura lieu le mercredi 1er mars dans les locaux précités. La commission d'examen est placée sous la présidence du directeur général de l'Education nationale. assisté de — Monsieur l'inspecteur de l'enseignement de l'arabe. — Deux maîtres principaux et un maître de l'enseignement de l'arabe.